MONTSOULT
ACTUS

BULLETIN PERIODIQUE D'INFORMATION MUNICIPALE
JANVIER 2015

Cher(e)s Montsoultoises et Montsoultois

Voilà seulement 10 mois que vous m'avez témoigné votre confiance et souhaité le changement pour notre Commune.

Permettez-moi alors, pour ce premier bulletin, qui déjà symbolise ce changement, de vous renouveler tous mes remerciements et vous assurer de ma totale fidélité à nos engagements de campagne.

Dès le lendemain du 24 mars 2014, date de notre élection, toute l'équipe Municipale s'est mise au travail sans relâche, sur tous les dossiers, et sans en exclure aucun.

Ces dix premiers mois d'expérience au cœur d'une équipe remarquable, et je pèse mes mots après une expérience de 4 mandats, ne font que me conforter et me rassurer sur le choix de chaque élu ou non élu venu me rejoindre pour gérer ces 6 prochaines années avec vous.

Plus que jamais, je puis aujourd'hui affirmer, que le «métier de Maire» est un véritable engagement qui demande une présence quasi quotidienne et laisse bien peu de place aux loisirs.

Je tiens aussi à remercier tout le personnel : - administratif, technique et éducatif - qui a largement contribué par son professionnalisme et son total engagement, à la réussite de ces premiers mois de travail.

Après ce court plaidoyer mérité en ce début de mandat et d'année, je vais, pour ce qui me concerne vous éclairer sur nos objectifs et notre politique communale, tout en laissant à chaque adjoint délégué le soin de commenter ses travaux. Tout d'abord, comme nous vous l'avions annoncé, nous avons respecté notre volonté d'ouverture, de transparence et d'échange sur tous les sujets avec tous les Montsoultois. Les premières réunions publiques dès le 20 Septembre autour de 5 tables rondes suivies de celles des 29 octobre, 18 Novembre, etc... en attestent la réalité. Nous poursuivrons cette volonté d'ouverture et d'échange.

Mais notre préoccupation majeure concerne le désengagement irréversible des Institutions pour les années à venir : Etat, Région et Département, qui nous infligent la triple peine : baisse importante des aides financières, suppression des aides administratives comme par exemple les services de la DDT (Direction Départementale des Territoires) et l'augmentation des dépenses imposées par les nouveaux rythmes scolaires.

Il nous faut alors modifier et ajuster notre mode actuel de gestion, mieux planifier et plafonner nos investissements, trouver des économies et créer de nouvelles recettes. Ce changement est incontournable si nous voulons préserver notre confort social actuel. Mais soyez rassurés, les lignes d'économies et de nouvelles recettes ont déjà été identifiées et, pour certaines engagées.

Pour compléter l'information sur les dossiers et projets les plus importants, dans les 3 mois qui ont suivi notre élection, nous avons contacté la société VINCI pour l'engager à nous proposer un nouveau projet et en finir avec cette friche qui dénature et pollue notre environnement.

La société SEDIFRAIS qui était fermée depuis plus de deux ans, a trouvé un repreneur pour une nouvelle et importante activité. Le terrain au carrefour rue des Clottins et de la N1 également en friche est en étude de réhabilitation, et nous sommes en discussion de partenariat avec l'E.P.F.V.O. (Etablissement Public Foncier du Val d'Oise) à qui probablement nous confierons le dossier du parc paysager-habitat sur la Vieille Pépinière.

Nous nous sommes inquiétés du silence à propos de la requalification de la RN1 alors que le projet de prolongement de l'A16 est acté depuis le 13 décembre. Enfin place de la gare d'autres projets sont à l'étude.

Cher(e)s Montsoultois(e)s, comme je vous l'ai promis tout au long de ma campagne, je vous tiendrais au courant de tous nos sujets d'avenir et ils ne se réaliseront qu'après les avoir partagés avec vous.

Bien fidèlement

Votre Maire **Lucien MELLUL**

CONSEILS MUNICIPAUX

29 SEPTEMBRE

- **La taxe d'aménagement** pour les constructions neuves et les agrandissements a été fixée à 5% à compter du 1er Janvier 2015 au lieu de 3% précédement. (remplace la Taxe Locale d'Equipement - T.L.E.)
- Versement d'une **subvention exceptionnelle** de 2 631 € à la section pétanque de l'USMBM (loyer SNCF)
- Demande de subvention pour les **travaux d'intégration des réseaux aériens** pour les rues de Montmorency, Lamartine, Pasteur, E.Combres, Villaines et Clottins.
- **Modification simplifiée du PLU** :
  - Instaurer une règlementation sur les clôtures
  - Autoriser les toits à plusieurs pentes
  - Rendre obligatoire le raccordement aux eaux pluviales quand celui-ci existe
  - Reprendre dans le domaine public le chemin agricole reliant la rue des Meuniers et le bas de la rue des Maraichers
- ***Tracé définitif de l'A16***
- **Le lotissement «DAVRIL»** de 7 lots situé 10 rue Parmentier s'appellera «le clos Parmentier»
- Lecture-résumé des **rapports annuels des syndicats** :TRIOR-SIAH-SIAEP
- **Grand Paris** : projet du futur Schéma Régional de Coopération Intercommunal d'Ile de France : pas de changement pour Montsoult (Communauté de Communes Carnelle Pays de France)

15 DÉCEMBRE

- Augmentation de 2% des **tarifs des prestations municipales** - participation des familles selon barême applicable au quotient familial.
- Augmentation de la **redevance assainissement** au 1er janvier 2015 qui est fixée à 0.2451 centimes sans incidence sur la facture de l'usager
- **Durée des amortissements** selon barême de l'instruction M14 et M49
- Motion de **soutien à l'Association des Maires de France** concernant les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.
- Lecture d'une lettre du sénateur Francis Delattre

2 DÉCEMBRE

- Mise à jour du **régime indemnitaire** applicable aux agents des collectivités territoriales.
- Programme 2015 d'**enfouissement des réseaux** rue de Montmorency, rue Pasteur, rue Lamartine, rue de Villaines, extremité de la rue des Clottins vers la RN1.
- Convention de partenariat pour le **développement de l'accueil petite enfance** entre la Communauté de Communes Carnelle pays de France et la Commune de Montsoult.
- Convention d'**entretien des réseaux d'eaux pluviales** avec le SIAH
- Ajout de la compétence pour l'installation de **réseaux Fibres Optiques** en liaison avec le Conseil Général aux statuts de la Communauté de Communes Carnelle pays de France.
- Modification des **statuts du SIAEP** incluant les communes de Bouffémont et Saint Martin du Tertre ainsi que la substitution du mot «alimentation» en eau potable à la place du mot «adduction» pour tenir compte des nouveaux traitements de décarbonatation et déferrisation dans la nouvelle unité de production sur le site de Baillet en France.

Horaires d'ouverture de la Mairie

Tél. 01 34 08 31 30 - Fax 01 34 69 94 70

Ouverture du secrétariat :

- Lundi : de 13h30 à 19h30
- Mardi - Jeudi - Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Mercredi - Samedi : de 9h à 12h

Site Internet : www.mairiedemontsoult.com
Adresse mail : info@mairie-montsoult.fr

Directeur de la Publication
Lucien MELLUL
Responsable de la Rédaction
Bernard RAUX
Graphisme & Mise en page
www.bubblebliss.fr
Ont contribué aux textes :
Dominique Gloaguen • Catherine Roy
Crédit Photo : Mairie de Montsoult
Edition : Mairie de Montsoult
Impression : BLAISOT • L'Isle-Adam
Tirage 1 600 ex • Imprimé sur papier recyclé

Nouvelles mesures pour un meilleur accueil

Une étude des besoins dans le domaine des modes de garde a été menée sur Montsoult.

Sur 800 questionnaires distribués, 19 nous ont été retournés. Difficile d'en tirer des conclusions !

Les réunions publiques des 20 septembre et 18 novembre ont permis de constituer un groupe de réflexion axé sur la petite enfance, l'enfance et la vie scolaire.

Pour venir nous rejoindre, il suffit de contacter l'accueil de la mairie au 01 34 08 31 32.

RAM (Relais Assistante Maternelle)

Ouvert le jeudi de 8h30 à 12h* dans les locaux de la maison de la petite enfance (rue Daudet).

· Accueil des assistantes maternelles qui le souhaitent (jeux de 9h à 11h pour les enfants)

· Géré par un institut de formation, d'animation et de conseil (IFAC Val-D'oise) par convention avec la commune et la CAF.

Les deux missions principales :

· Informer parents et assistantes maternelles

· Favoriser la mise en relation de l'offre et de la demande d'accueil auprès d'assistantes maternelles

· Offrir un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles des assistantes maternelles

Véronique Aveline, infirmière qualifiée, tient une permanence téléphonique le mardi après midi de 14h à 17h* (01 34 44 21 90 - ram.ifac@gmail.com) Elle peut aussi vous recevoir le troisième samedi de chaque mois sur rendez vous dans les locaux de la Mairie.

N'hésitez pas à la contacter en cas de recherche d'une assistante maternelle ou si vous avez besoin de renseignements en temps qu'employeur ou futur employeur (aides possibles, contrat de travail ....)

** hors vacances scolaires*

Halte garderie les «P'tits Loups»

Election d'un nouveau président et d'une nouvelle secrétaire lors de l'assemblée générale du 17 octobre qui permettra de travailler dans de meilleures conditions et d'assurer la pérennité de l'association.

Réouverture de l'antenne PMI

(Protection Maternelle et Infantile)

dans les locaux municipaux de l'annexe Mairie, organisé avec la PMI de Beaumont sur Oise.

Présence d'une puéricultrice le mardi matin de 9h à 12h

Marché de Noël

Organisation différente proposée cette année, destinée en priorité aux enfants. Animation basée sur les contes de Noël et restauration qu'ils ont pu déguster avec leurs parents et leur ont permis de passer de bons moments en famille.

PALMARES CONCOURS DESSIN 2014

Moins de 6 ans :
1· Corentin AMEUR
2· Timothée AMEUR
3· Léa DERIVAL

De 7 à 9 ans :
1· Heikki VILLETTE
2· Louis FERNANDES
3· Marjorie SIMON
Prix Spécial Jury : Emma MICHEL MAINGUENE

Plus de 9 ans :
1· Clémence FERNANDES
2· William GUINIO
3· Maeva RONCERAY MOVELLAN
ex-aequo Tiago DOS SANTOS

Enquêtes et groupes de réflexion améliorent la qualité des services de la ville au bénéfice de ses habitants

397 questionnaires ont été distribués aux Seniors pour connaitre leurs besoins et rompre un éventuel isolement. 48 réponses ont été reçues, 36 ne souhaitent pas pour le moment une aide particulière, 12 ont souhaité l'appel et/ou la visite d'un élu. Un suivi de ces appels et/ou visites est réalisé, des réponses sont apportées aux besoins exprimés. Plusieurs habitants ont été inscrits sur le registre canicule.

La municipalité s'est tenue prête à porter de l'aide à ces personnes en cas de forte chaleur. La canicule n'a pas eu lieu mais cet exercice nous a permis de tester notre dispositif. N'hésitez pas l'été prochain, à vous inscrire en Mairie pour en bénéficier, si vous vous sentez isolé.

De la même façon, le plan grand froid peut vous permettre de vous faire aider, contactez l'accueil de la mairie si besoin.

Le groupe de réflexion sur le thème «social» s'est constitué à l'occasion des portes ouvertes du 20 septembre. Le premier thème de réflexion du groupe **«l'organisation de temps de rencontre conviviaux»** a été retenu ainsi que la date de la première réunion du groupe, **le 12 novembre.**

Si vous souhaitez nous rejoindre lors d'une future réunion, n'hésitez pas à vous inscrire en appelant l'accueil de la mairie au 01 34 08 31 32, vous recevrez une invitation.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le conseil municipal a élu, lors de sa séance du 17 avril 2014, Mme Catherine Roy adjointe au Maire, Mmes Edith Pasture, Marie France Roussin et Dominique David pour siéger au sein du conseil d'administration du CCAS.

Lors de la séance du conseil d'administration du 13 mai, Mr Mellul a nommé membres du conseil d'administration, des personnes non élues comme fixé par le Code de l'Action Sociale et de la Famille : Mr Roger Hennequin (représentant des personnes âgées et retraitées du département), Mme Evelyne Vogel (trésorière de l'ADMR) et Mme Yvonne Habimana (association Tremplin).

Le colis de fin d'année

a fait peau neuve cette année, nouveau fournisseur, nouvelle présentation, mais toujours des produits de grande qualité.

Des Montsoultois destinataires de ces colis ont été conviés à goûter les différents produits proposés. Un choix a été fait avec leur aide. Nous les remercions.

Le repas de fin d'année

est organisé pour la satisfaction des Seniors. Notre but est de permettre à chacun de partager un moment convivial en compagnie de personnes choisies ou non. Un grand merci à Carole Surply qui, comme tous les ans, a travaillé à la réussite de ce repas.

Rien de prévu ?

Soyez les bienvenus aux
APRÈS-MIDI CONVIVIAUX
Jeux de société, lecture, échanges...

qui auront lieu tous les 15 jours
de 14h30 à 16h30 au Château des Tilleuls
18 rue de Pontoise

Si vous ne pouvez vous rendre au château par vos propres moyens, appelez le
01 34 08 31 32

Club de l'Age d'Or
Calendrier 2015

- **06/01** - Galette des Rois (Salle Polyvalente)
- **23/01** - Assemblée Générale (Salle M. Castilla)
- **14/02** - «Opéramania» Opéra Ballet de Moscou (Palais des Congrès)
- **05/03** - Repas annuel du Club (Salle Polyvalente)
- **19/03** - Basilique St Denis et Cité du Cinéma
- **16/04** - Abbaye de Gruchet sur Valasse (Visite déjeuner sur la Seine)
- **18 au 21/05** - Découverte de Rome (Chapelle Sixtine, Colisée, Palatin,...)
- **18/06** - Château de Mme de Maintenon et Jardin Médiéval Ferme de Bois Richeux

La riche actualité de ces six derniers mois

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRI-ÉDUCATIVES (TAP) : Une priorité

Dès son installation et dans un délai très court, notre nouvelle équipe municipale a dû mettre en place l'aménagement des rythmes scolaires autour de 3 objectifs : proposer un accueil de qualité, respecter au mieux le rythme biologique des enfants, préserver les organisations familiales et professionnelles des parents.

Les 3 heures dégagées par la réforme ont été regroupées sur une demi journée (jeudi ou vendredi après-midi).

Ces Temps d'Activités Péri éducatives (TAP) sont organisés dans chaque école sous la responsabilité des équipes de Centres de Loisirs : 14 animateurs accueillent vos enfants et leur proposent un panel d'activités variées (sports, expression théâtrale, danse, créations, arts plastiques...) Toutes les structures de la commune sont à leur disposition sur ces créneaux. Comme nous l'avions annoncé dans notre campagne, la gratuité sur ces activités a été instaurée pour les familles.

Le comité de suivi des TAP est installé et a déjà travaillé.

L'équipe municipale, consciente que cette modification est conséquente, reste à votre écoute.

CENTRE DE LOISIRS

Accueil poursuivi et 2 séjours d'été reconduits pour les enfants et les adolescents. Un questionnaire a permis de mesurer la satisfaction et d'identifier les facteurs de réussite à réunir pour les prochains départs.

KERMESSE DES ÉCOLES 5 octobre

Nouveau concept d'animation (lâcher de ballons, Just-dance..). Succès rendu possible grâce à la participation très active des bénévoles.

Spectacles pour enfant reconduits pour les enfants des écoles.

TRAVAUX

Réfection complète des sanitaires maternels et de la salle informatique à l'école Ferry.

EQUIPEMENT

Micros ordinateurs et vidéo-projecteur attribués à chaque groupe scolaire à la demande des équipes pédagogiques.

PROJET

Le 1er juillet les enfants des classes de CM2 ont été accueillis en prévision de la création d'un Conseil Municipal d'Enfants à l'étude pour 2015/2016. M. le Maire a remis des dictionnaires aux futurs collégiens.

Centenaire 14-18

Toutes les villes de France ont célébré cette année le début du conflit qui fut le plus meurtrier et inhumain de notre Histoire.

Cent ans après, rien ne peut effacer les blessures toujours béantes dans notre mémoire collective. Les 36 000 monuments aux morts de nos communes et les innombrables cimetières du nord de notre pays, ultime témoignage visuel d'un sacrifice collectif où les disparus demeurent unis dans le silence, nous le rappellent.

Tout n'a pas été dit ou écrit. Beaucoup se sont tus. Rien ne sert d'entretenir la souffrance et le sang dans les pages des livres. Notre devoir collectif est de ne pas oublier, de ne pas LES oublier. La plupart avaient un peu plus de 20 ans !

Honorer nos morts avec encore plus de force, chacune de ces 4 années, c'est simplement leur dire : «votre sacrifice reste toujours et à jamais dans nos cœurs». Si un sentiment patriotique inconditionnel (résumé par «Ils ne passeront pas») a animé nos Poilus, la Der des Der n'a malheureusement pas eu lieu.

BR

Au fil des pages

- Adhésion au réseau Révodoc : prêt de livres entre bibliothèques du Val d'Oise pour obtenir encore plus de documents pour nos lecteurs.
- Vacances de Pâques : Concours de Dessin 2015 du 21 Avril au 2 Mai

Bibliothèque et projets :

- Extension au statut Médiathèque avec prêt de **documents audios** par la Bibliothèque Départementale et achats effectués grâce à une subvention du Conseil Général du Val d'Oise.
- Antenne de la Mairie en Bibliothèque pour vos démarches administratives.

FERMETURE EXCEPTIONNELLE
17 Mars
pour inventaire

CONCOURS DE DESSIN
VACANCES DE PÂQUES
21 Avril au 2 Mai

TELETHON
2015
Vente de livres
les 4 et 5 Décembre

Un Téléthon 2014 exceptionnel !

Pour la première fois, les énergies communes de Baillet et Montsoult ont permis d'atteindre le nouveau record de **7 416,89 €** au profit de l'AFM Téléthon. Un grand merci aux nombreuses associations pour leur précieuse collaboration.

A16

Décret N° 2014-1493 du 11 Décembre 2014
Les travaux de prolongement de l'autoroute A16 de L'Isle-Adam à la Francilienne sont déclarés d'utilité publique.

Ces travaux incluent :

- Un réaménagement de la RN1 sous la forme d'une liaison à deux fois deux voies non élargissable comprenant l'élargissement et la mise aux normes autoroutières de la RN1 entre l'A16 et le Bois Carreau sur une longueur de 3,2 km et la réalisation d'une voie nouvelle à deux fois deux voies entre le Bois Carreau et le carrefour de la Croix Verte sur une longueur de 2,4 km
- Le réaménagement complet de l'échangeur de la Croix Verte
- La requalification de la RN1 dans sa section déviée des traversées de Montsoult et Maffliers sur 2,6 km

SEMI-MARATHON et 10 kms de la Croix Verte
Dimanche 21 Juin 2015 - Départ 9h15

DATE à RETENIR

LIBRE EXPRESSION (1/3 de page au format réel)

Il n'a pas été communiqué d'article par le groupe d'opposition «Progrès et Intérêt Communal»

Evoluer, sans toucher à l'essentiel qui fait le charme et le bien-vivre à Montsoult : c'est le challenge qui s'impose !

Vient s'ajouter une législation qui évolue sans cesse et dans laquelle nous devons inscrire nos règlements, nos projets et les permis de construire à venir.
Cela passe nécessairement par «une revue de détail» régulière des surfaces avec toujours en ligne de mire une cohérence générale indispensable par zone projetée dans l'avenir.

Autrement dit :
• Capitaliser l'acquis
• Préserver la richesse du cadre de vie (surfaces agricoles et forestières, espaces verts intra-urbain et bâti ancien).
• Dynamiser et mettre en valeur les espaces disponibles

Nos atouts :
• Situation géographique à un nœud de communications stratégiques (Portes de l'Oise et Nord de la France).

• Gare à moins d'1/2 heure de la Capitale

• Zone d'activité porteuse de projets d'avenir

• A16 à la Croix Verte, à mi-chemin entre Cergy et Roissy sur la Francilienne (potentiel de développement au schéma de cohérence territorial - SCOT - confirmé au schéma directeur régional)

Montsoult évoluera en concertation avec ses habitants pour lesquels nous avons déjà organisé deux réunions publiques depuis la rentrée de Septembre 2014. D'autres suivront à chaque projet d'importance avant toute réalisation.

Principaux chantiers en cours d'étude :

• Pole gare : création d'un parking relai à l'extérieur de la gare actuelle

• Zone Dumez-Vinci : Redéfinition complète de la surface de près de 16 ha par le propriétaire Vinci (Zone artisanale en contrebas incluse).

• Entrepots ex-Sédifrais : activité opérationnelle depuis mi-octobre
• Divers projets d'installation d'entreprises nouvelles en cours.

• Zone AU Vieille Pépinière : création d'un parc botanique de centre ville (cone de vue) jumelé avec une bande constructible dans sa partie Est (prévue au PLU depuis 2005) en phase d'étude avancée.
NB : Le chemin agricole reliant la rue des Meuniers et le bas de la rue des Maraichers sera municipalisé. (PLU en cours de modification simplifiée)

• Urbanisation pavillonaire du triangle «rue des Clottins–RN1»

Travaux

• Malgré des budgets en forte diminution dus aux prélèvements de l'ETAT , la Commune a entrepris de nombreux travaux affectant tant l'entretien des batiments, les équipements et surtout la voirie au cours des 8 derniers mois :

• Réfection totale de la chaussée rue de Pontoise menant au pont d'Arcole

• Nouveau revêtement sur le parking SNCF place de la gare (intercommunalité)

• Remplacement complet des sanitaires école A.Daudet

• Réfection chaussée et trottoirs rues du Bel Air, Versailles et Verdun

• Création d'une sente mixte vélo-piétons éclairée reliant l'allée des Tamaris au bas de la résidence du Point de vue à la rue des Meuniers.

• Reprise partielle du profil de la chaussée rue des Clottins.

• Remise aux normes et réfection de la salle informatique à l'école Ferry.

• Mise en place de nouveaux ordinateurs portables aux deux écoles Ferry et Daudet avec rétroprojecteur.

• Réfection complète du local PMI

• Mise en place du plan communal de sauvegarde (PPMS) dans les écoles

Deux gros chantiers 2015-2016 :
• Terrain de foot en synthétique
• Enfouissement des réseaux aériens dont nous reparlerons le moment venu.